

# FICHE D'INSCRIPTION 2024-2025

## Accueil de loisirs d'Opio

Photo

Nom et prénom de l'enfant : .....

Date et lieu de naissance : .....

Ecole : ..... Classe scolaire : .....

Responsable 1:

Père  Mère  Autre (précisez).....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Mail : .....

Profession : .....

Téléphone pro : .....

Lieu de travail : .....

Responsable 2:

Père  Mère  Autre (précisez).....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Mail : .....

Profession : .....

Téléphone pro : .....

Lieu de travail : .....

**Situation des parents:**  Célibataire  Mariés  Concubins  Pacsés  Divorcés  Séparés  Veuf(ve)

Dans le cadre de divorce ou de séparation des parents, la garde de l'enfant est établie comme suit :

Résidence chez la mère  Résidence chez le père  Résidence alternée (fournir jugement)

### Droit à l'image :

Acceptez-vous qu'éventuellement une photo de votre (vos) enfant(s) paraisse dans la presse ?  Oui  Non

### Personne a contacter en cas d'urgence:

Nom Prénom : .....

Téléphone : .....

Lien avec l'enfant : .....

Nom Prénom : .....

Téléphone : .....

Lien avec l'enfant : .....

### Personne autorisées à venir récupérer l'enfant :

Nom/Prénom/Téléphone : .....

Nom/Prénom/Téléphone : .....

Nom/Prénom/Téléphone : .....



## FICHE SANITAIRE DE LIAISON

### L'ENFANT

NOM : .....

PRENOM : .....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : .....

SEXE :  masculin  féminin

**LES VACCINS :** (selon le carnet de santé ou certificats de vaccinations de l'enfant)

Vaccins obligatoires	OUI	NON	Date des derniers rappels	Vaccins recommandés	Dates
Diphtérie					
Tétanos					
Poliomélite					
Ou DT Polio					
Ou Tétracoq					

### RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le temps périscolaire et extrascolaire ?  OUI  NON

Si OUI, vous devez mettre en place un PAI et transmettre un double de la trousse à l'accueil de loisirs

LES ALLERGIES : Médicamenteuse  OUI  NON Précisez : .....

Alimentaire  OUI  NON Précisez : .....

Asthme  OUI  NON Précisez : .....

Recommandations santé .....

.....

.....

### LES MALADIES : l'enfant a-t'il déjà eu les maladies suivantes :

Rubéole  Varicelle  Angine  Rhumatisme articulaire aigu  Scarlatine

Coqueluche  Otite  Rougeole  Oreillons

Recommandations utiles : .....

.....

## Constitution du dossier :

Pièces jointes :

- Photocopie du livret de famille
- Photo d'identité
- Justificatif de domicile
- Fiche d'inscription
- Fiche sanitaire de liaison
- Attestation d'assurance EXTRA SCOLAIRE
- Notification de Quotient familial de la C.A.F : 2023..... 2024.....

### Inscriptions aux activités (école d'Opio) :

- Le périscolaire du soir : le lundi  ; le mardi  ; le jeudi  ; le vendredi ,

Les périodes d'inscriptions : Attention nombres de places limités

Les inscriptions pour les mercredis et les vacances scolaire se font sur le portail famille.

Il n'y a pas de jour minimum d'inscription.

### LES MERCREDIS : (8h/18h30)

Les mercredis du 3eme trimestre 2024 (04/09 au 25/09) : 1<sup>er</sup> Aout

Les mercredis du 4ème trimestre 2024 (02/10 au 18/12) : 1<sup>er</sup> septembre

Les mercredis du 1er trimestre 2025 (du 8/01 au 26/03) : 1<sup>er</sup> décembre 2023

Les mercredis du 2ème trimestre 2025 (du 2/04 AU 2/07) : 1<sup>er</sup> mars 2024

### LES VACANCES SCOLAIRE : (8h/18h00)

Vacances d'octobre : ouverture des inscriptions : 21 septembre

Vacances de février : ouverture des inscriptions : 9 janvier

Vacances d'avril : ouverture des inscriptions : 7 mars

Vacances de juillet et aout : ouverture des inscriptions : 7 juin

### LES PERIODES DE FERMETURES

Vendredi 1<sup>er</sup> novembre, lundi 11 novembre

Vacances de Noël du 23/12 au 5/01

Lundi 21 avril, jeudi 8 mai, jeudi 29 mai, lundi 9 juin, lundi 14 juillet, vendredi 15 aout

Dernière semaine d'aout du 25/08 au 30/8

*L'inscription à l'accueil de loisirs sans hébergement implique des frais d'adhésion de 20€ par enfant que vous réglerez sur votre portail famille et implique l'application et le respect du règlement intérieur (document joint). Tout changement de situation doit être signalé dans les plus bref délais.*

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »